

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 31 janvier 2020

Etaient présents : MM Guy PISLARD - Mme Méline NICOLAS - Éric VIAUD - Franck DESCHAMPS- Olivier COUPPEY - Daniel TIRARD et Ali JABRANE

Etaient absents : Mme Corine DANDO (excusée) - M. Frédéric LAFONTAINE (excusé) et Mme Magali NOIZAT.

RESULTATS DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019

M. le Maire a présenté les résultats des différents chapitres budgétaires de l'exercice 2019.

1. Budget principal

La section de fonctionnement a dégagé un excédent de 100 243,78 € sur l'année 2019 d'où un résultat global avec l'excédent reporté de 2018 de 638 431,21 €

La section d'investissement avec les travaux d'aménagement de la traversée de la commune, fait apparaître un déficit de 301 212,78 € pour 2019. Avec l'excédent reporté de 2018, le déficit restant est de 278 839,33 €

L'excédent de clôture (section de fonctionnement + section d'investissement) s'élève donc fin 2019 à la somme de 359 591,88 €.

2. Budget du service assainissement eaux usées

La section de fonctionnement dégage un excédent global de 60 355,97 € et la section d'investissement un excédent global de 20 859,57 €

Ces résultats sont en concordance avec ceux de la trésorerie de Mondeville.

RAPPORT DE VISITE DES STATIONS D'EPURATION

La dernière visite effectuée par le service d'assistance technique du Conseil Départemental « IngéEAU » date du 14 novembre 2019.

1 Station du bourg :

Le rapport fait état d'un bon entretien des installations. La qualité du rejet est conforme.

2. Station du hameau Mesnil-Touffray

La bache du 2nd étage a été court circuitée dans l'attente d'une solution technique pour sa remise en état. L'effluent du 1^{er} étage est donc rejeté dans une tranchée creusée pour qu'il puisse s'infiltrer dans le sol. Malgré cette dégradation à laquelle il sera remédié cette année, les résultats sont conformes à la réglementation.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JANVIER 2020

Le Conseil communautaire a porté principalement sur des rectifications d'écritures budgétaires à la demande du trésorier, des demandes de subvention auprès de la Préfecture pour travaux 2020 et sur l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à la société A26 de Rouen pour la rénovation de la piscine. Il n'a pas été question du PLUi. Il a été décidé de l'inscrire à l'ordre du jour du conseil de février.

Le projet sera arrêté mais son approbation n'interviendra qu'après les élections avec le nouveau conseil communautaire.

Questions diverses

Conseil Municipal : 20 février 2020, à 20H30 Préparation du budget

Conseil Municipal : 28 février 2020, à 20H : vote du budget



Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Guy PISLARD